

## DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

P.242.45-0 P.242.45-DÄNEM

CITES 4/04

## Notification aux Etats signataires et adhérents à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), conclue à Washington le 3 mars 1973

## Communication du Royaume du Danemark

En sa qualité de dépositaire de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), le Conseil fédéral suisse a l'honneur d'informer les Etats signataires et adhérents à la CITES de la communication faite le 26 juillet 2004 par le Royaume du Danemark dans une note verbale du 23 juillet 2004 annexée à la présente notification.

Annexe mentionnée



Berne, le 27 juillet 2004